

ANGERS

Des jardins au plus haut degré

Directeur des jardins nommé en 1938, Arthur Dandalle s’est démené pour inscrire Angers parmi les villes les plus fleuries.

HISTOIRE ANGEVINE



Arthur Dandalle, photographié par le docteur Hébert de La Rousselière, dans son « Histoire des jardins d'Angers », en 1947.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES D'ANGERS

Par Sylvain BERTOLDI, Conservateur des Archives d'Angers

Depuis le Second Empire, le nombre de jardins publics à Angers n'a cessé d'augmenter. Leur gestion est rattachée depuis 1929 au service de la Voirie, sous la direction d'un ingénieur des Ponts et Chaussées : Jean-Baptiste Dupic. Lors de son départ à la retraite en 1938, il est remplacé par un jeune ingénieur issu de l'École nationale d'horticulture de Versailles : Arthur Dandalle. C'est un Picard, au caractère affirmé. Son père est jardinier-chef des Palais nationaux à Trianon. Malheureusement, ses parents décèdent très tôt, le laissant orphelin en 1918. Il est alors engagé volontaire depuis le 16 janvier, au 31^e régiment d'infanterie. Après ses études, il exerce comme ingénieur horticole à Biard, près de Poitiers. Il arrive donc à Angers le 1^{er} mai 1938, recruté à titre provisoire comme conservateur des cimetières. Après huit mois de probation et un concours où on ne lui épargne rien, il est nommé directeur des Jardins, Promenades et Cimetières le 29 décembre, rattaché à la Voirie. Après sa nomination, son premier important dossier concerne la reprise du projet de création d'un fleuriste municipal. Pour le fleurissement de ses parterres, Angers ne possède que quelques mauvaises serres au jardin des Plantes. Si la Ville le veut « détourner à son avantage une partie du grand mouvement touristique qui se manifeste en France », comme l'indique Dandalle à la quatrième commission du conseil municipal le 25 janvier 1939, il faut



Le jardin du Mail, vers l'hôtel de ville dans les années 1960.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 9 FI 960

adopter une autre organisation. Et de citer quelques chiffres comparatifs : Rennes, 28 hectares de jardins, 19 km d'avenues, 4 600 arbres, 59 agents. Angers, 23 ha, 25 km d'avenues, 8 200 arbres, 23 agents... Encore le parc Saint-Nicolas, en dehors du parc de la Garenne, n'est-il pas compris dans les surfaces. On voit donc que Rennes, pour le même volume de travail, possède un effectif de jardiniers deux fois et demie plus élevé.

“ Nous sommes actuellement une des villes de France qui font le moins pour leurs jardins ”

UN ADJOINT AU MAIRE DE L'ÉPOQUE

Conclusion d'un adjoint au maire : « *Nous sommes actuellement une des villes de France qui font le moins pour leurs jardins.* » Arthur Dandalle n'aura de cesse d'y remédier, pour inscrire Angers parmi les villes les plus fleuries de France. Il n'aura de cesse aussi de conquérir son indépendance par rapport à la Voirie. Longtemps, on le considère comme un « jardinier » qu'on ne consulte qu'après exécution des projets. Il doit se battre continuellement pour faire entendre sa voix. Un paysagiste municipal à Angers, ce n'était pas ordinaire. À telle enseigne que, jusqu'au décès du paysagiste parisien René-Édouard André en 1942, il n'a pas son mot à dire dans l'aménagement des parcs de l'étang Saint-Nicolas. Des actions risquées pendant la guerre – reconnaissance et photographie des corps des fusillés de Bel-

le-Beille inhumés au cimetière de l'Est – conduisent Arthur Dandalle à se réfugier à Marseille en 1944, pour peu de temps, car l'état d'esprit de la région ne lui convient pas. Dans une carte postale du 6 avril 1944, il écrit au secrétaire général de la Ville d'Angers : « *Tenue d'été depuis bientôt quinze jours. C'est le rêve mais... il pousse beaucoup de toiles d'araignées et de champignons vénéneux en bord de mer !* »

La paix revenue, le 27 octobre 1945, il demande à réintégrer son service à Angers, ce qui lui est accordé en mars 1946. Il reprend son travail activement, de même que ses réclamations, car pendant son absence l'inspecteur de la Voirie Le Tessier a repris de l'ascendant sur son service. Mais sa compétence indiscutée aplanit sa route. Les travaux de l'après-guerre donnent du relief au directeur des Jardins. Plus son expérience grandit, plus les difficultés s'atténuent... Quelles sont ses réalisations ? La reprise de l'aménagement des divers parcs le long des rives de l'étang Saint-Nicolas, suivant un plan d'ensemble sérieusement étudié ; la replantation du boulevard du Maréchal-Foch élargi et restructuré ; l'achèvement du fleuriste municipal et la création d'une importante roseaie ; une pépinière municipale ; le fleurissement de la ville par des jardinières encerclant les mâts d'éclairage ; le plan d'ensemble du monument à la mémoire des fusillés de Belle-Beille ; un jardin de collection au jardin des Plantes ; la prise en charge de l'Arboretum... D'autres projets ne voient pas le jour : un aquarium dans l'ancienne église

Saint-Samson, le théâtre de plein air au jardin des Beaux-Arts, de 2 700 places assises...

Cette fois, on n'oublie plus le « jardinier ». Les honneurs ne lui sont pas ménagés. En 1954, il est nommé commandeur du Mérite agricole, grade peu décerné, une cinquantaine seulement est attribuée chaque année. Neuf ans plus tard, il reçoit la Légion d'honneur des mains de Jean Foyer. D'autres distinctions l'honorent, en particulier la croix des combattants volontaires de la Résistance et la médaille de la Reconnaissance internationale. Ses nombreuses participations aux floralies et expositions internationales ont été souvent saluées.

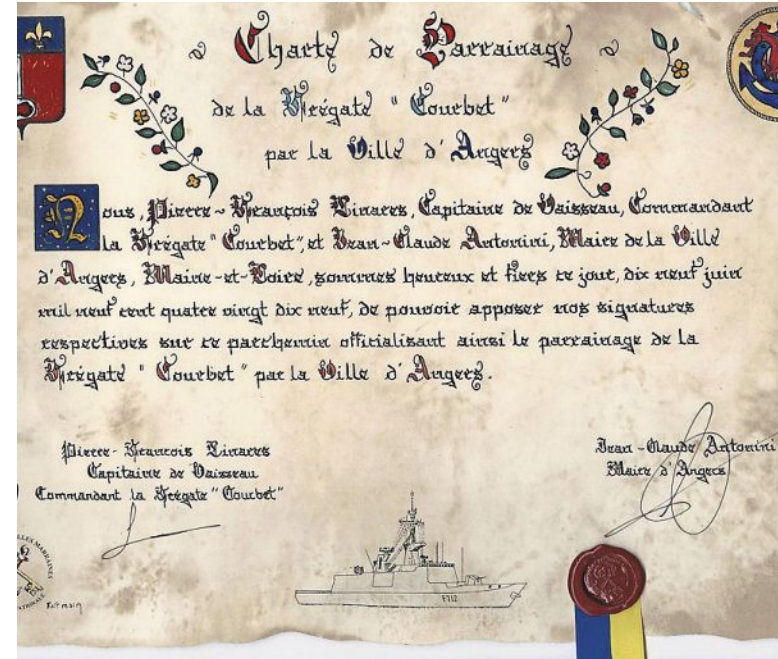
Il est admis à faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1^{er} novembre 1964, mais participe à l'exposition internationale d'horticulture d'Angers des 6-12 novembre, dont il est commissaire général. Dans les années 1960-1970, il figure toujours comme « paysagiste ingénieur horticole » dans les annuaires téléphoniques. A. Dandalle décède à Angers le 31 octobre 1980, inhumé au cimetière de l'Est dont il s'était beaucoup occupé. Ce fut un grand serviteur de la Ville.

La suite, dimanche prochain, de notre thématique consacrée aux figures angevines avec Jean Guichard, homme de théâtre. Plus d'infos sur : archives.angers.fr

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Angers, marraine de la frégate Courbet



Charte de parrainage de la frégate « Courbet » par la Ville d'Angers, 1999.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, 76 FI 9

Depuis plus de soixante ans, la Ville d'Angers parraine des unités de nos forces armées. Le 28 septembre 1963, le groupe de transport aérien « Anjou », de la base de Reims, ainsi baptisé depuis 1944, est en visite à Angers. Il est reçu sur le terrain d'aviation d'Avrillé, puis à l'hôtel de ville où un parrainage est officiellement signé. Le maire Jean Turc remet au commandant Costa la médaille de la Ville et deux répliques d'œuvres de David d'Angers destinées à orner le mess de la base rémoise. Un banquet est offert par la municipalité au restaurant de La Croix de Guerre, rue Châteaugontier. En souvenir de cette journée, la Ville offre des mouchoirs rouges de Cholet imprimés « Réception par la Ville d'Angers du groupe « Anjou », 28 septembre 1963 ».

Un nouveau filleul

Un an plus tard, la Ville se tourne cette fois vers la Marine nationale. Elle retient l'avis-escorte « Enseigne de vaisseau Paul-Henry » qui vient d'être construit à l'arsenal de Lorient. La cérémonie de parrainage s'y déroule le 2 juillet. Paul Henry, né à Angers en 1876, s'est distingué comme enseigne de vaisseau en commandant un détachement de marins français envoyé défendre la cité de Pétang, au centre de Pékin, qui servait de refuge à plus de 3 000 catholiques chinois. Alors que la victoire est acquise, il y trouve la mort le 30 juillet 1900. Après

trente ans de bons services, à escorter notamment « la Jeanne-d'Arc », navire école de la Royale, l'avis-escorte est désarmé en 1994 et la Ville d'Angers se recherche un nouveau filleul.

Grâce à l'action conjointe de l'Association des officiers de réserve de la marine, de l'Association des villes marraines des forces armées et du conseiller municipal Paul Brangeon, chargé des relations avec les armées, ce sera la frégate « Courbet », du nom de l'amiral Amédée Courbet (1827-1885), commandant en chef de l'escadre des mers de Chine. Elle appartient à la nouvelle génération des frégates furtives, entrée en service le 1^{er} avril 1997. Sa mission est de protéger les intérêts de la France, de participer au règlement des crises extra-européennes et de lutter contre le terrorisme et la piraterie maritime.

Un partenariat spécifique

Le bâtiment comprend un équipage de 140 officiers, quartiers-maîtres et matelots. Sa base est à Toulon. Le parrainage officiel est célébré à Angers, le 19 juin 1999. Un partenariat spécifique est signé le 6 décembre 2017 entre la frégate « Courbet », la préparation militaire marine basée à Angers, caserne Berthezène, le lycée Chevrolier et l'institution Saint-Benoît. Après sa rénovation en 2020-2021, la frégate peut prolonger son service actif.

S. B

AVANT-APRÈS MYSTÈRE

Une vie de quartier en plein hiver 1963

La 4 CV est arrêtée au carrefour de deux rues. La circulation n'est pas très dense. À gauche, un homme coiffé d'un béret s'active avec un pic. Il casse probablement la glace du caniveau, qui s'est répandue en nappe... faute de tout-à-l'égout, les eaux usées des évier et baignoires se répandent sur la chaussée. On se croirait dans un petit bourg, mais non, nous sommes bien à Angers, à quel endroit ? Rendez-vous dimanche prochain.

S. B

Un carrefour à Angers à l'hiver 1963.

PHOTO : ARCHIVES PATRIMONIALES ANGERS, COLL. ROBERT BRISSET, 9 FI 9 999



ÇA S'EST PASSÉ LE 20 AVRIL 1953

Premier coup de pioche à la cité de Belle-Beille

Le chantier de la cité de Belle-Beille est lancé par le préfet Jean Morin, en présence de Christine Brisset, qui a tant œuvré pour obtenir cette nouvelle cité, mais en l'absence de l'ancien ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, Eugène Claudius-Petit, à l'origine du projet. « Les trois coups sont frappés ! » relate Le Courrier de l'Ouest, d'abord par Jean Morin, à l'emplacement de la première maison, en fondation. « *Fort gentiment* », Jean Morin passe l'instrument de travail à Victor Chatenay, député-maire d'Angers, qui donne le second coup ; celui-ci tend à son tour la pioche à Paul Pous-

set, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de Maine-et-Loire.

2 500 logements
Le choix du site de Belle-Beille s'explique par le fait que la Ville y est propriétaire de terrains qui permettent d'y construire un important programme de logements, sans avoir recours à de massives expropriations. 679 sont d'abord prévus. Puis le site se densifie avec les opérations Belle-Beille II et III qui portent le nombre de logements total à 2 500.

S. B